

12402 ~~12349~~ H 197

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

1000 Bruxelles, le 4 septembre 1986.
Boulevard Pachéco, 34
Tél. (02) 219.45.80

Direction générale
de l'organisation des études



Service

« Structures, programmes, méthodes
et documentation pédagogique »

- Aux directions des établissements d'enseignement secondaire de l'Etat;
- Aux directions des Ecoles normales secondaires de l'Etat;
- Aux membres du service d'inspection de ces établissements.

Votre lettre du

Vos références

Nos références

Annexes

III/JD/RF/86/

Objet: Programme du cours d'histoire - Instructions.

Vous venez de recevoir le nouveau programme d'histoire.
Veuillez, dans l'organisation du cours d'histoire, tenir compte des instructions suivantes :

Enseignement général et technique de transition

Formation commune

Pour permettre une transition harmonieuse entre le programme de 1985 et celui de 1986, qui doit "faciliter un enseignement moins encyclopédique, alliant mieux information et formation", le professeur doit obligatoirement, au début de l'année :

1. établir le bilan des matières ayant fait l'objet d'un enseignement dans les classes précédentes, en insistant sur les notions essentielles;
2. rédiger le plan de travail annuel qu'il mettra à la disposition de l'inspection et qui doit être consigné en tête de cahier de l'élève.

1ère année A.

Préhistoire - Proche-Orient Ancien et Egypte.
Le Monde Grec.

./..

Les options

2ème année Commune.

Rome et le Moyen Age

- a) - récapitulation des principales composantes du monde romain (abordé en 1 A);
 - insister sur - la Rome impériale
 - le Bas Empire;
- b) du Ve au IXe siècle;
- c) du Xe au début du XIVe siècle.

3 G/TTR.

Du XIVe au milieu du XVIIIe siècle

- a) du Moyen Age à la naissance du Monde Moderne et découverte d'un monde nouveau : les Amériques (synthèse de la matière abordée en 2 C);
- b) l'évolution des mentalités et l'élargissement du monde;
- c) l'Europe de l'absolutisme et du parlementarisme XVIIIe-milieu du XVIIIe siècle.

4 G/TTR.

Du milieu du XVIIIe au début du XXe siècle

- a) synthèse : Les grands changements de la 2e moitié du XVIIIe siècle Les révolutions jusqu'en 1848;
- b) du milieu du XIXe siècle à la 1ère guerre mondiale en Europe occidentale ;
 - développer les chapitres abordés trop rapidement l'année précédente;
 - insister sur l'évolution politique, économique et sociale de la Belgique de 1830 à 1914;
- c) l'Europe centrale et orientale; les puissances extra-européennes; les Européens dans le Monde;
- d) Arts et Culture;
- e) la 2ème révolution industrielle.

5 G/TTR.

Même programme qu'en 4 G/TTR.

6 G/TTR.

Ancien programme (7/2982, 1973). Histoire de notre Temps.

- N.B. : - développer particulièrement le monde d'aujourd'hui;
- consacrer quelques heures à la Belgique contemporaine et à la construction européenne.

x x x

1. En deuxième année commune :

En tenant compte des changements intervenus dans les programmes des cours d'histoire en première année A et en deuxième année commune et sur base du tableau notionnel de la page 7 du programme "option socio-économique" (référence : 315/34), les professeurs chargés du cours d'histoire dans cette option (histoire : 1 heure) aborderont l'histoire du travail (production et organisation) et l'histoire des échanges, de la préhistoire à l'époque contemporaine.

En troisième et quatrième années :

Les cours d'histoire des options "Sciences sociales" (histoire : 1 heure) et "Sciences humaines" (histoire : 1 heure) développeront particulièrement les sujets suivants :

2.1. en 3ème année : la "Région" (pages 11, 12 et 13 du programme 315/53)

Etude de la Région (au sens large) où est situé l'établissement scolaire et comparaison avec d'autres Régions d'Europe, dans la perspective de l'"Europe des Régions" :

- Délimitation de la Région
- Constitution et développement - Grandes phases de l'évolution
- Composantes démographiques, économiques, sociales et culturelles
- Potentialités, aménagements
- Relations avec les Régions voisines et les Pouvoirs de tutelle
- Place dans l'Europe des Régions

2.2. en 4ème année : l'Etat et ses rouages

- Les cadres institutionnels : du cadre communal au cadre européen
- La décision politique et administrative
- Le droit, le pouvoir judiciaire
- Les législations et les juridictions sociales en Belgique et en Europe
- Les recours possibles (p. ex.: le Conseil d'Etat, les cours européennes de Strasbourg, de La Haye, etc).

3. En cinquième et sixième années :

3.1. Dans l'option "Histoire" (option de base : 4 heures; ou option complémentaire : 2 heures), les professeurs s'attacheront à l'étude de "Questions d'histoire" (XIXe et XXe siècles) avec les rétroactes nécessaires. Ils consacreront au moins une de ces questions à la "Belgique d'aujourd'hui".

3.2. Dans l'option de base "Sciences sociales" (histoire : 1 heure), dans l'option complémentaire "Sciences humaines" (histoire : 1 heure) et dans l'option groupée "Sciences sociales appliquées" (histoire : 1 heure), on étudiera l'évolution des composantes de la société contemporaine.

Enseignement technique de qualification et enseignement professionnel

Application du programme 7/5216

3 TQ	1 h	Du 17e S. aux débuts du monde contemporain
4 TQ	1 h	Le monde contemporain jusqu'à la 1ère guerre mondiale
5 TQ	1 h	Le monde au 20e S (1914-1945)
6 TQ	1 h	Le monde au 20e S (de 1945 à nos jours)
<hr/>		
1 B	2 h	La préhistoire et l'antiquité
2 P	1 h	Le moyen-âge et les débuts du monde moderne
3 P	1 h	Du 17e siècle aux débuts du monde contemporain
4 P	1 h	Du 17e siècle à la première guerre mondiale (à titre transitoire)
5 P	1 h	Le monde au 20e siècle (1914-1945)
6 P	1 h	Le monde au 20e siècle (de 1945 à nos jours).

LE MINISTRE :



A. DAMSEAUX.